APPARIEMENT DOCTEUR JUNIOR
Guide du Responsable Terrain de Stage / Maître de Stage Universitaire

DESCRIPTION DE LA PROCÉDURE D'APPARIEMENT SUR LA PLATEFORME "SiiMOP-Appariement"

Lors de la première étape de la campagne, le Responsable de Terrain de Stage (RTS) ou Maître de Stage Universitaire (MSU) se connecte à la plateforme SiiMOP Appariement: **siimop.uness.fr/appariement**. L'utilisateur peut également accéder à l'application par le Cockpit (cockpit.uness.fr) ou le lien de connexion unique à l'environnement Uness : uness.login.fr .

Le responsable de terrain arrive par défaut sur l'onglet "Mes postes" pour vérifier les informations relatives à son ou ses terrains de stage et ajouter un descriptif de la structure dans une case texte ou par une pièce jointe.
La liste de tous les postes "Docteur Junior" est alors ouverte à la consultation des étudiants, qui sont invités à candidater.

Lors de la deuxième étape, le RTS-MSU procède à l'évaluation et au classement des candidatures sur son ou ses postes. Pour faciliter le classement des candidatures, le RTS-MSU dispose de plusieurs outils pour chaque dossier, tels que des commentaires ou des flèches de défilement. Il a la possibilité de mettre des candidats ex-aequo ainsi que de refuser une candidature sur son poste. Pour que son classement soit pris en compte dans l'application, le RTS-MSU doit classer un minimum de 80% des candidatures reçues.

La troisième étape correspond au résultat des affectations suite à l'évaluation des candidatures par les Responsables et Maîtres de stage; un message est alors envoyé à tous pour annoncer la disponibilité des résultats sur la plateforme.

Les Docteurs Juniors non-affectés sur un poste à l'issue du premier tour rejouent l'appariement sur les postes non-attribués lors d'une seconde phase, en suivant les mêmes modalités que lors de la première.

Les Docteurs Juniors non-affectés à l'issue de la seconde phase font l'objet d'un traitement hors-application.

TUTORIEL

Assistance informatique et communication

En cas d'échec à la connexion, l'utilisateur peut accéder au support UNESS Assistance (1) ou au fil d'information de la campagne Docteur Junior (2).

Une fois connecté, l'utilisateur a toujours la possibilité de recourir :

- à l'aide contextuelle (1) illustrant le processus d'appariement pas-à-pas au moyen d'encadrés informatifs,
- au tutoriel vidéo (2) qui propose une démonstration des manipulations à effectuer sur la plateforme,
- au support UNESS Assistance (3) permettant de communiquer avec votre Scolarité ou ARS et de remonter les problèmes sur la plateforme
- aux tutoriels téléchargeables (4) qui donnent des instructions plus détaillées sur l'utilisation de la plateforme
- au fil d'information (5) qui reprend les informations officielles relatives à la campagne Docteur Junior

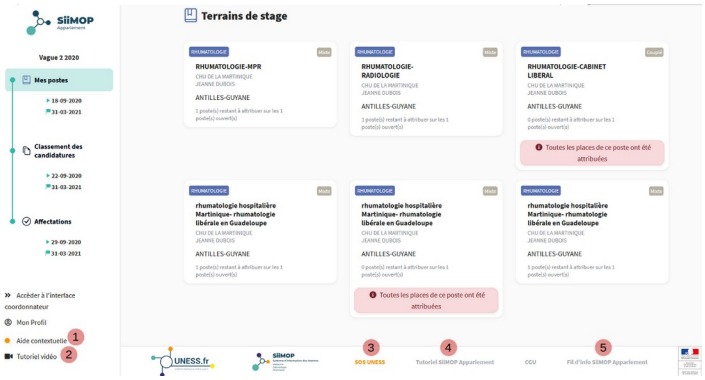

Connexion à la plateforme

L’adresse unique de connexion pour tous les utilisateurs est **siimop.uness.fr/appariement**

- Saisir l’adresse dans le moteur de recherche, sur une version à jour de Chrome ou Firefox
- L’utilisateur arrive sur la page d’authentification de l’environnement UNESS.

(cf ci-dessous)

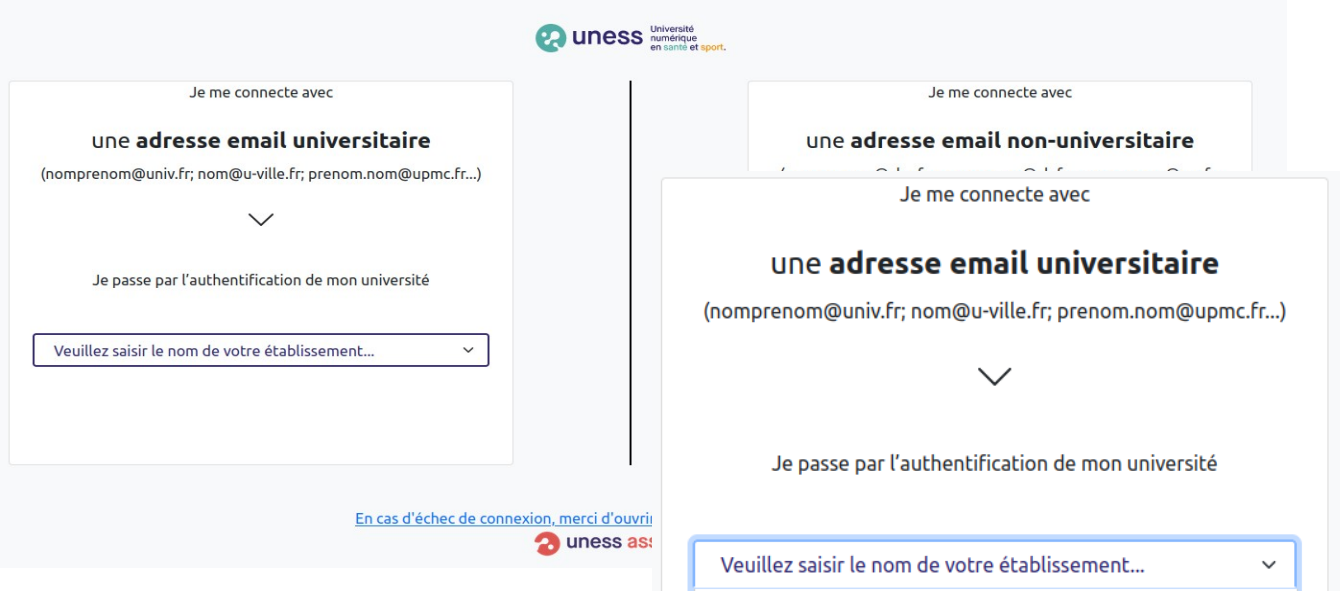

Utilisateur universitaire:

- sélectionner l’établissement correspondant
- entrer ses identifiants universitaires

L’utilisateur arrive sur l’application SiiMOP Appariement.

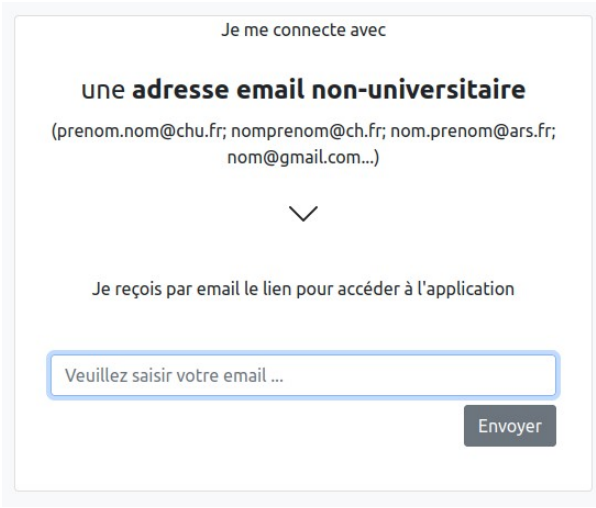

Utilisateur non-universitaires:

- saisir une adresse email où recevoir un

lien de connexion à l’application ;

- Un message confirme à l’utilisateur qu’un jeton de connexion à usage unique a été envoyé dans sa messagerie électronique.

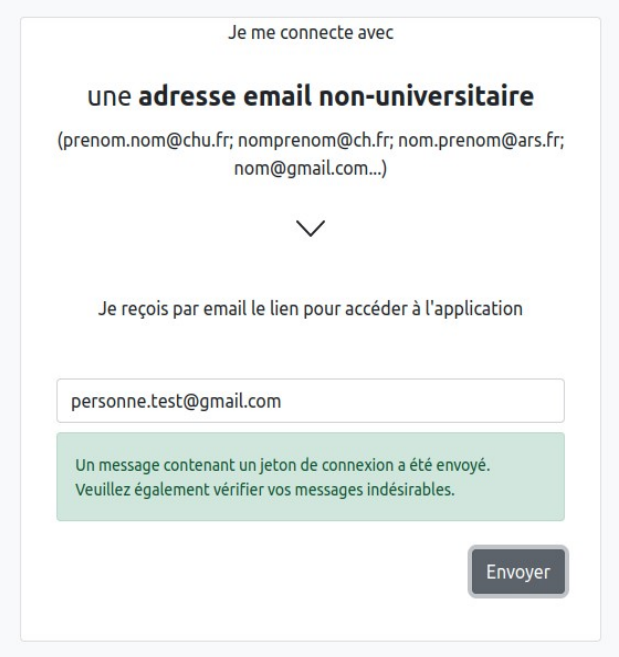

- Le lien de connexion est envoyé dans la messagerie de l’utilisateur par “automat-siimop-uness”. Ce lien est à usage unique et n’est valide qu’une demi-heure..

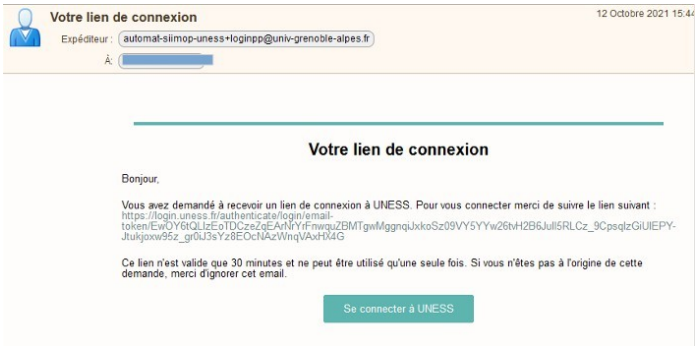

Vous arrivez sur votre espace SiiMOP Appariement.

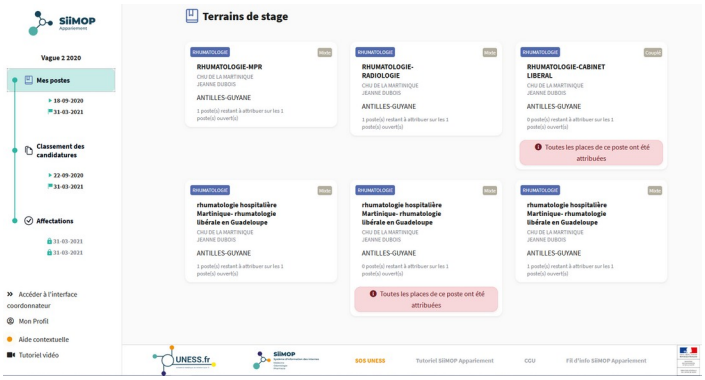

<u>Aide contextuelle:</u> forcée pour les nouveaux utilisateurs,

- elle présente l'application de façon générale;
- pour retrouver l’aide détaillée en cours de navigation, aller sur le menu concerné et cliquer sur le bouton "Aide contextuelle”.

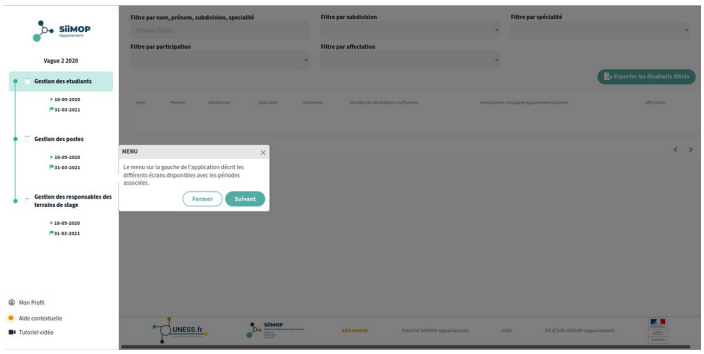

<u>Coordonnateurs:</u> un RTS ayant également un statut de coordonnateur peut accéder aux tableaux de suivi en cliquant sur la mention “Accéder à l’interface coordonnateur” située en bas du menu latéral, à gauche de l’écran.

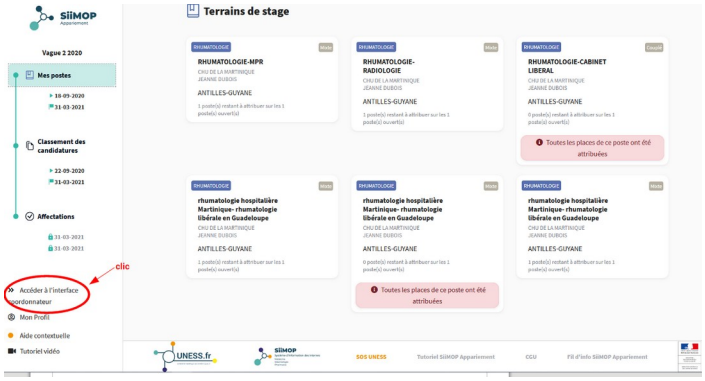

Étape 1: Description du terrain de stage

La première étape du processus d'appariement pour un Responsable ou un Maître de stage est la vérification de ses données personnelles et la description de son terrain de stage, laquelle sera utile à l'étudiant pour réaliser ses choix.

Par défaut, le Responsable ou Maître de Stage arrive sur la page de ses "Terrains de stage". Le menu général apparaît dans la barre latérale de gauche; le ou les terrains de stages sont listés sur la page.

Les onglets "Mes postes", "Classement des candidatures" et "Affectations" reprennent les différentes étapes de l'appariement dans l'ordre chronologique.

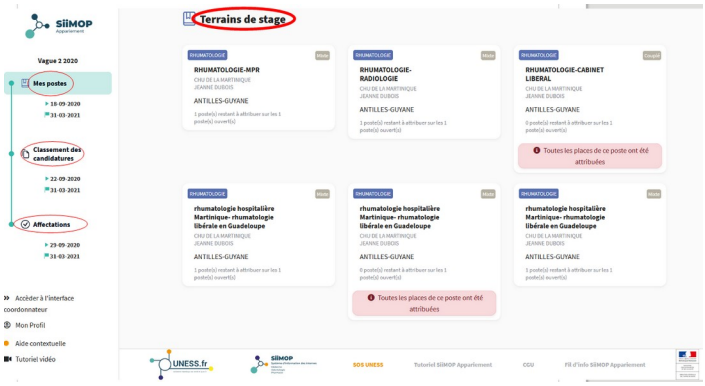

Les informations de base sur le terrain de stage figurent sur la carte du poste (1).

Le statut d'un poste – simple, mixte ou couplé – est indiqué dans l'étiquette grise, dans le coin supérieur gauche de la carte-poste (2).

Pour signaler une erreur dans les données, cliquer sur sos.uness afin d'alerter votre Scolarité (3).

Pour ajouter une description détaillée d'un poste spécifique, cliquer sur la carte du poste en question.

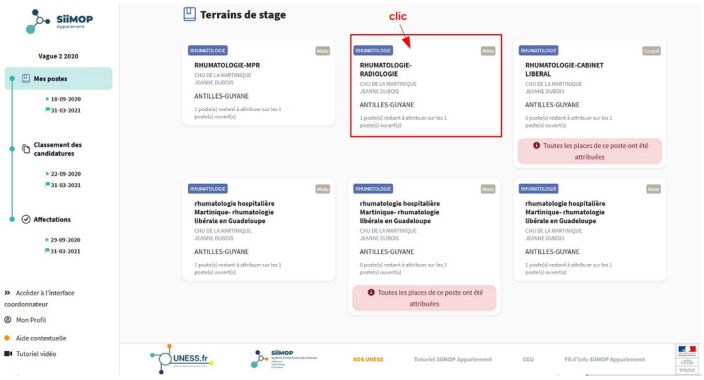

La page d'information détaillée du poste apparaît. Pour ajouter une description du stage vous pouvez:

- compléter la case-texte (1)
- charger un fichier PDF (2)

Valider ensuite la description en cliquant sur le bouton "Mettre à jour" (3).

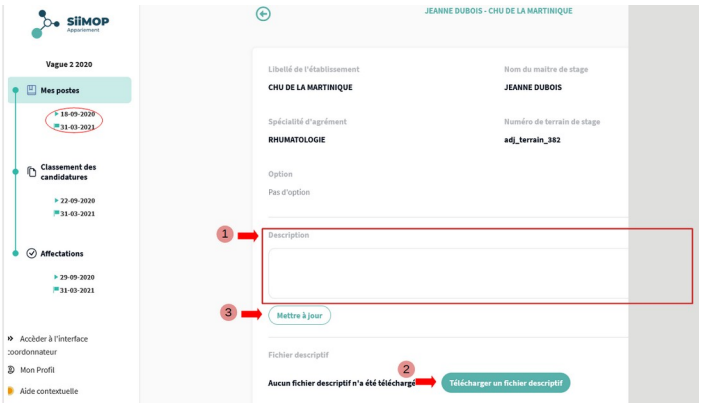

⚠️ *Les dates limites de description du poste apparaissent dans le menu vertical.*

Étape 2: Évaluation des candidatures

Après la phase des vœux étudiants, le Responsable ou Maître de stage peut consulter puis évaluer les candidatures sur son poste dans l'onglet "Classement des candidatures", à partir de la date fixée par le calendrier de la campagne. Toutes les candidatures ont été soumises lors d'une phase antérieure; il n'y a donc plus de dépôt de nouveau dossier par les étudiants à partir de la date d'ouverture de la plateforme aux RTS-MSU.

Pour accéder aux candidatures, cliquer sur l'onglet "Classement des candidatures".
L'écran présenté par défaut montre l'état d'avancement des classements par le RTS-MSU:

- (1) la coche verte ✓ sur la carte d'un poste indique que le classement est valide; le RTS n'a plus rien à faire
  NB: le classement, même validé, peut toujours être modifié par le RTS jusqu'à la date-butoir instaurée par les ministères

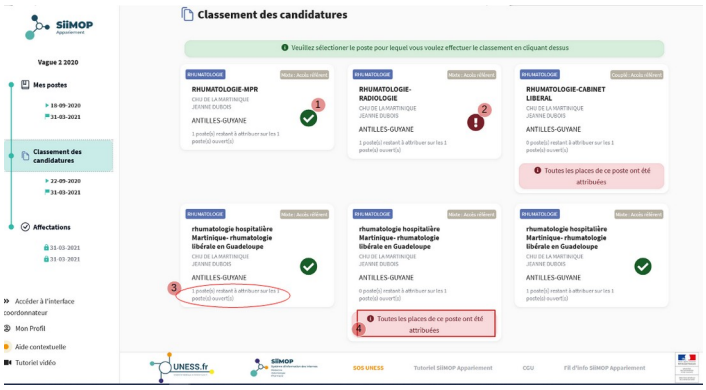

- (2) le point d’exclamation sur fond rouge signale que le classement sur le poste en question n’a pas été effectué ou qu’il n’est pas conforme aux règles définies (ex: un minimum de 80% de candidatures classées)
- (3) le nombre de places disponibles et restantes sur un poste est indiqué au bas de la carte-poste
- (4) le cas échéant, lors de la seconde vague, un bandeau rouge au bas de la carte indique que toutes les places sur un poste donné ont été pourvues

Pour procéder au classement des candidatures, cliquer sur le poste concerné (1).

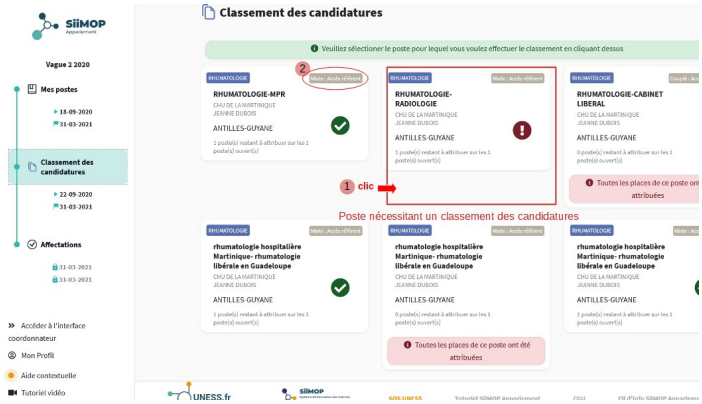

Dans le cas des postes couplés ou mixtes, signalés par une étiquette grise à droite de la carte-poste (2):

- les 2 Responsables ont accès à la liste des candidatures
- un seul Responsable, identifié comme “référent”, peut effectuer le classement.

La liste des candidatures pour un poste apparaît lorsqu’on clique sur la carte correspondante:

- la colonne “Candidatures non-classées” (1) contient la liste de toutes les candidatures reçues et non-évaluées;
- la colonne “Candidatures classées” (2) contient la liste de toutes les candidatures déjà classées par le RTS-MSU;
- le bandeau rouge (3) est un rappel du nombre de candidatures restantes pour satisfaire à l’exigence d’un minimum de 80% de candidatures classées.

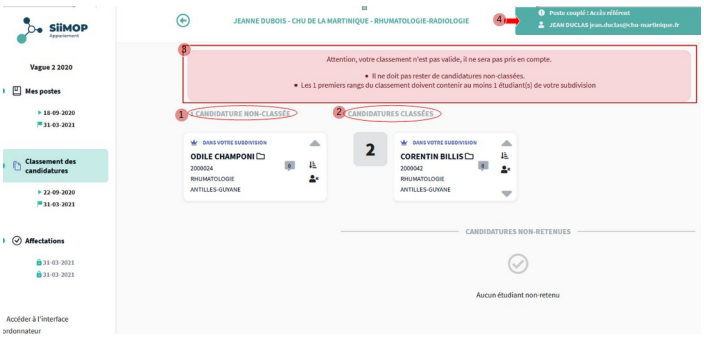

NB: Pour les postes couplés ou mixtes, les coordonnées du second RTS-MSU apparaissent dans le coin supérieur gauche (4), afin de permettre la communication.

Pour classer les candidatures, le RTS-MSU peut cliquer sur:

- l'icône de classement (1)
- la flèche pointant vers le haut ou vers le bas (2).

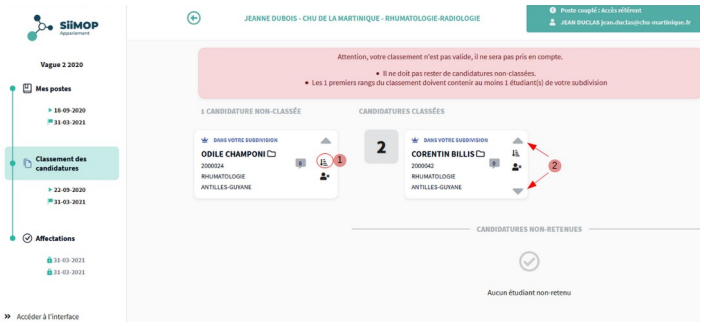

NB: Le classement peut être modifié jusqu'au dernier jour de la phase de classement. Le RTS-MSU peut se déconnecter et modifier son classement ultérieurement.

À tout moment et depuis les deux colonnes, le RTS-MSU peut:

- ajouter un commentaire personnel sur une candidature, en cliquant sur l'icône correspondante (1)

NB: Ces commentaires sont destinés à faciliter le travail de classement, dans le cas notamment des grosses cohortes, et ne seront visibles que du RTS. Ils ne sont visibles ni par un autre RTS ni par le candidat lors du résultat des affectations.

- refuser une candidature sur son terrain de stage en cliquant sur l'icône "Non-retenue" (2). Cette action indique que le dossier a été consulté mais que la candidature n'est pas retenue.

NB: L'action est réversible; pour réintégrer l'étudiant dans le classement, cliquer sur la flèche de classement.

Le RTS-MSU a également la possibilité de classer plusieurs candidatures ex-aequo.

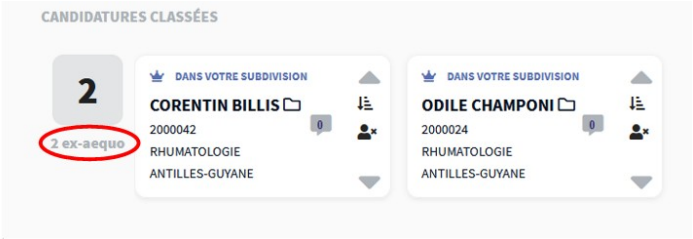

⚠️ *Selon la règle édictée par les Ministères, la première place du classement doit toujours être attribuée à un étudiant de la subdivision du*

poste.

Le travail d'évaluation et de classement est terminé lorsqu'il n' y plus de dossier à classer. Un bandeau vert informe le RTS-MSU que son classement est valide et pris en compte.

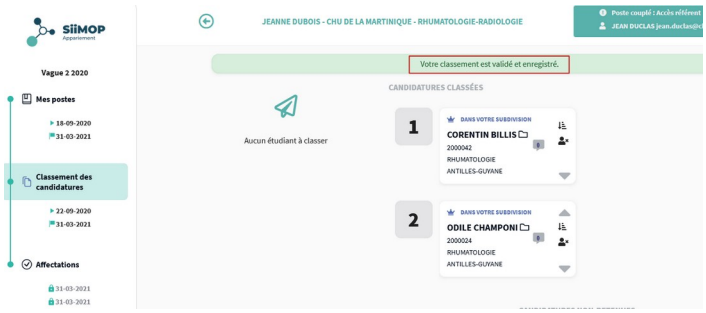

Étape 3: Résultat des affectations

Les résultats sont consultables à la date indiquée en cliquant sur l'élément "Affectations".

Rappel:

• Si un poste a été pourvu dès la première vague, le nom de l'étudiant sur le poste apparaît et le poste est retiré du choix.

• Si un poste n'a pas été pourvu, un message informe le RTS qu'il doit participer à la deuxième vague et le poste est remis au choix pour les étudiants non-affectés.

• Si un poste n'a pas été pourvu à l'issue de la deuxième vague, son attribution est organisée hors-application lors d'une troisième vague.

Pour imprimer le classement:

• cliquer sur le bouton "Mon Profil",

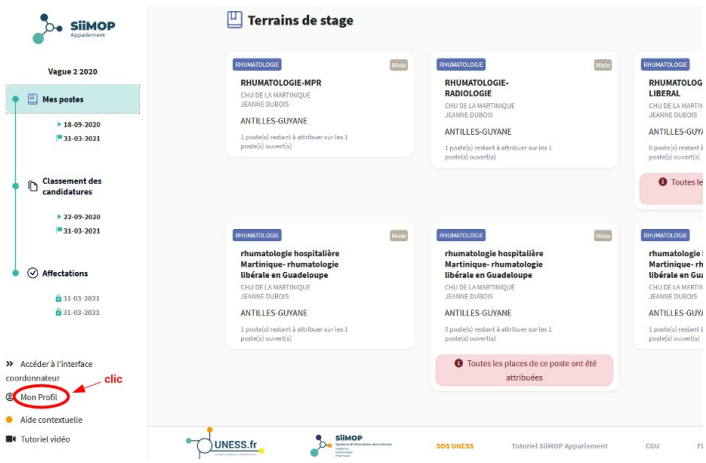

• cliquer sur le bouton “Exporter mes classements”,

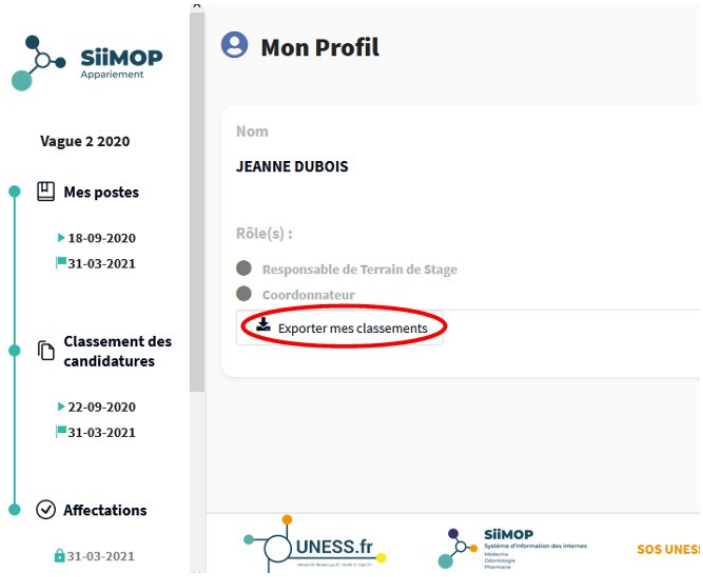

• sélectionner ensuite le mode de téléchargement;
• la sélection des postes est téléchargée au format csv.

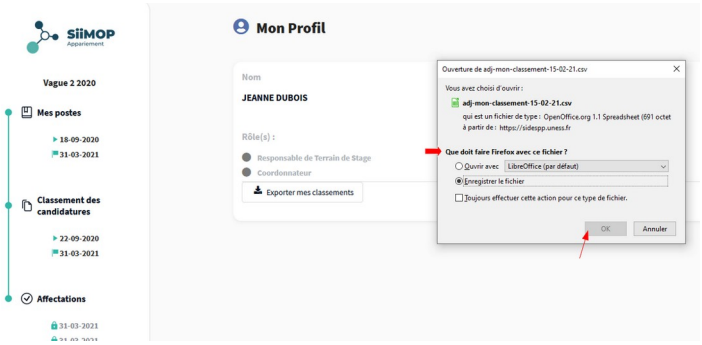

Merci de votre attention,
L’équipe SiiMOP

uness Université numérique en santé et sport.